

Centre national
de la musique



L'affiliation au CNM

Guide pour remplir le formulaire de demande en ligne

- Informations générales sur la démarche de l'affiliation
 - Les étapes pour s'affilier pour la première fois
 - La création d'un compte individuel
Les services liés à mon compte individuel sur monespace.cnm.fr
 - L'accès à l'espace professionnel (personne morale, personne physique)
 - Les services accessibles via monespacepro.cnm.fr
Le formulaire d'affiliation via monespacepro.cnm.fr
 - Préparez votre affiliation au CNM
 - Le formulaire de demande – personne morale
(Identité, activités musicales et variétés, données économiques et sociales, Pièces justificatives)
 - Le formulaire de demande – personne physique
(L'identité – informations personnelles)
 - Une fois envoyée, votre demande d'affiliation est instruite sous 20 jours ouvrés
 - Comment contacter le service affiliation ?
- 



Comment ?

En ligne depuis la plateforme monespacepro.cnm.fr



Combien ça coûte ?

Gratuit

(hors coût de formation à la lutte contre les VHSS demandé en n+1 pour toute personne morale + entrepreneur individuel, qui peut être pris en charge : voir [cette page du site du CNM](#))



Pourquoi ?

- Pour le CNM
 - = Contrôler la régularité de l'entreprise en termes de droit du travail et de ses obligations fiscales et sociales ;
 - = Recueillir des données à visée d'observation du secteur.
- Pour les personnes porteuses de projets
 - = Déposer une demande auprès des programmes d'aides financières du CNM

L'affiliation est à renouveler tous les ans. Elle n'est pas obligatoire dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt.

Les étapes pour s'affilier

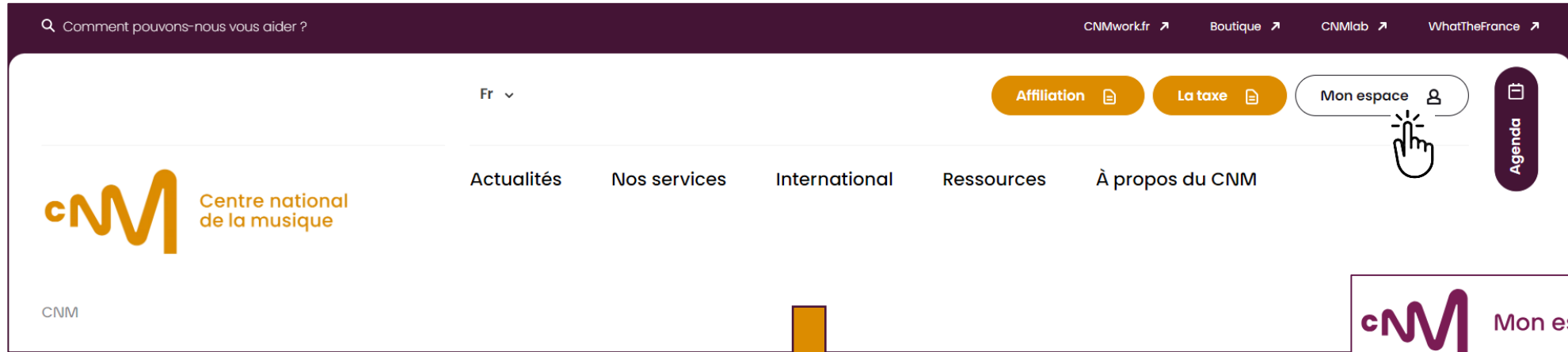
pour la première fois



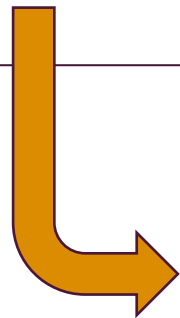
NB. Lors du renouvellement de votre affiliation, vous irez directement à l'étape 3

1

La création d'un compte individuel



1 compte individuel
=
1 personne (nom/prénom)
=
1 email personnel



Nous vous recommandons de privilégier les navigateurs Chrome ou Firefox

Mon espace

CNM.fr ↗ CNMWork ↗ Boutique ↗ CNMLab ↗ WhatTheFrance ↗

Favoris ♥

Bienvenue

Mon Espace Pro
Retrouvez toutes vos démarches : Aides, affiliation, taxes.
[Accéder à mon Espace Pro](#)

Mes alertes emploi
Paramétrez vos abonnements et vos alertes.
[Alerte emploi](#) inactive
[Paramétrer mon alerte emploi](#)

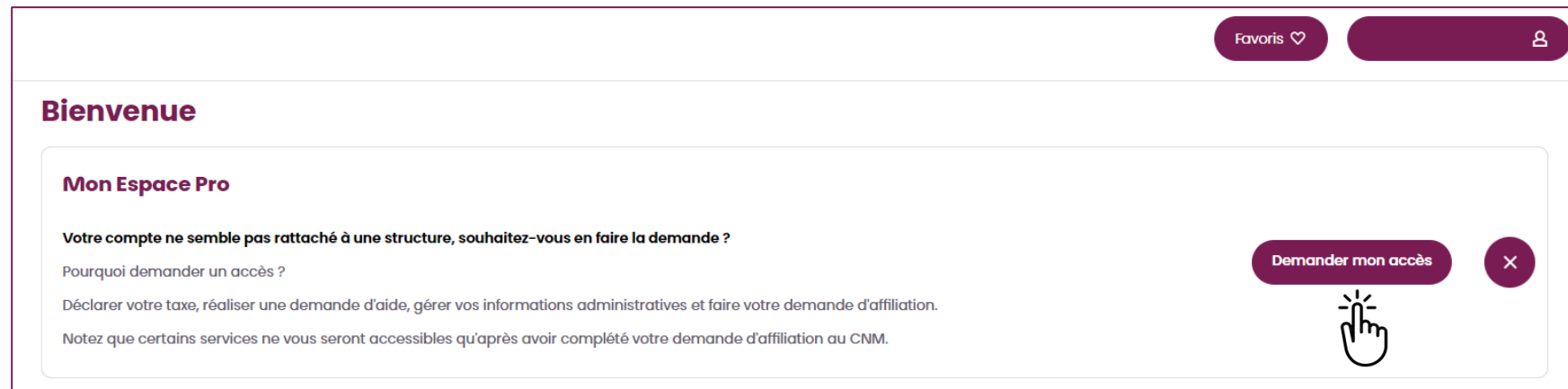
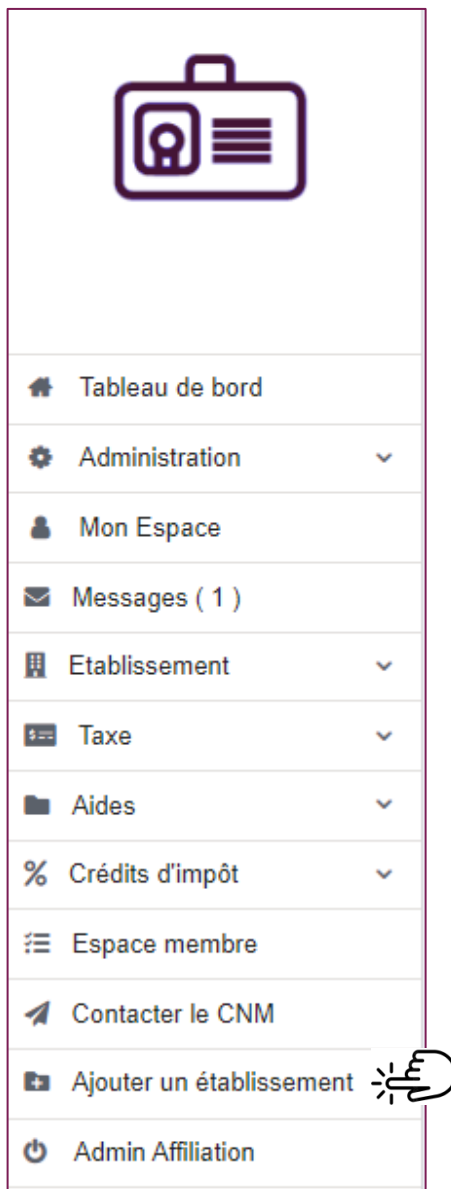
Mes annonces
Vous n'avez pas d'annonce en cours de publication.
[Publier une annonce](#)
[Gérer toutes mes annonces](#)

Formations
Découvrez également l'ensemble de nos formations (et formations courtes)
[Voir la liste des formations](#)

RDV conseils
Le CNM propose des permanences de conseil pour les porteurs de projets musicaux (Conseil Musique) et pour les porteurs de projets d'innovation en lien avec la musique (Conseil Innovation).
[Prendre un RDV conseils](#)

Boutique
Retrouvez le suivi et l'historique de vos commandes, consultez ou téléchargez vos factures, et accédez à vos achats digitalisés
[Accéder à la boutique](#)

Annuaire
Retrouvez les managers, labels, éditeurs, producteurs de musique enregistrée et spectacle vivant... L'annuaire permet d'identifier des structures et personnes œuvrant en France dans le domaine de la musique, des variétés et de l'humour.
[S'inscrire à l'annuaire](#)
[Accéder à l'annuaire](#)



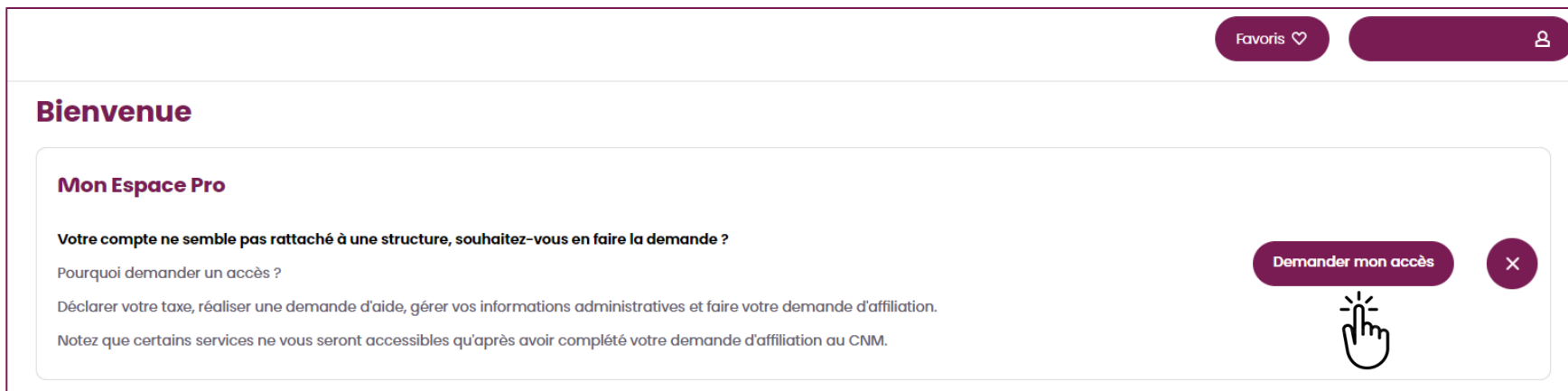
En complément, il est possible de demander l'accès à d'autres espaces professionnels de personnes morales ou physique avec les mêmes identifiants de connexion.

Comment ?

- 1) Se connecter à ce 1^{er} espace professionnel ;
- 2) Cliquer dans la colonne de gauche sur « Ajouter un établissement » ;
- 3) Envoyer sa demande d'accès pour un autre établissement ;
- 4) Renseigner son code d'activation reçu par courrier ;
- 5) Se connecter à ses établissements.

NB : si plusieurs personnes souhaitent accéder au même espace professionnel, les membres ayant déjà un accès seront alertés et pourront valider directement la nouvelle demande d'accès depuis leur espace professionnel. Ainsi, le code d'activation ne sera pas à renseigner.

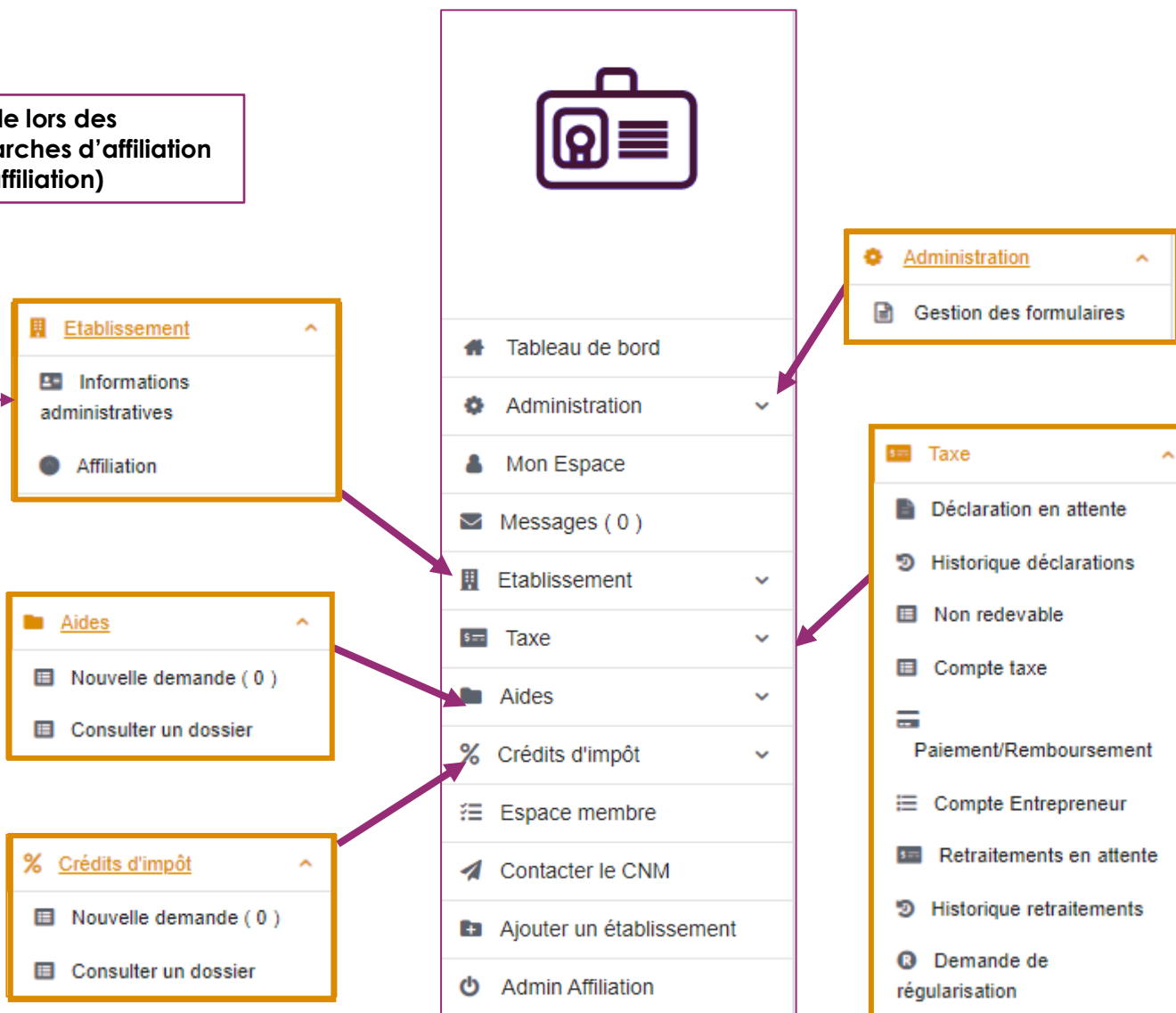
L'accès à l'espace professionnel et l'affiliation d'une personne physique sont des démarches réservées aux personnes ayant une activité dans la musique non adossée à une structure à savoir principalement les Auteurs, autrices / Compositeurs, compositrices.



The screenshot shows a user interface with a top navigation bar containing 'Favoris' with a heart icon and a profile icon. Below this is a 'Bienvenue' section. A card titled 'Mon Espace Pro' contains the text: 'Votre compte ne semble pas rattaché à une structure, souhaitez-vous en faire la demande ?'. Below this is a link 'Pourquoi demander un accès ?' and a paragraph: 'Déclarer votre taxe, réaliser une demande d'aide, gérer vos informations administratives et faire votre demande d'affiliation. Notez que certains services ne vous seront accessibles qu'après avoir complété votre demande d'affiliation au CNM.' To the right of the card is a purple button labeled 'Demander mon accès' with a close icon (X) next to it. A hand cursor icon is pointing at the button.

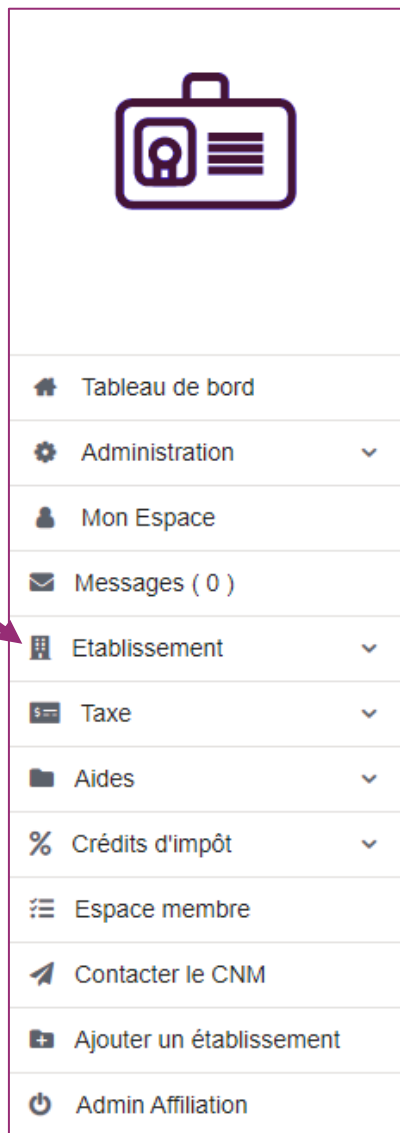
NB : si vous souhaitez relier votre compte individuel à une personne morale (Association, entreprise, entrepreneur individuel, etc.), cliquer sur « Ajouter un établissement ».

Cette fonction n'est pas disponible lors des périodes consacrées à vos démarches d'affiliation (première ou renouvellement d'affiliation)

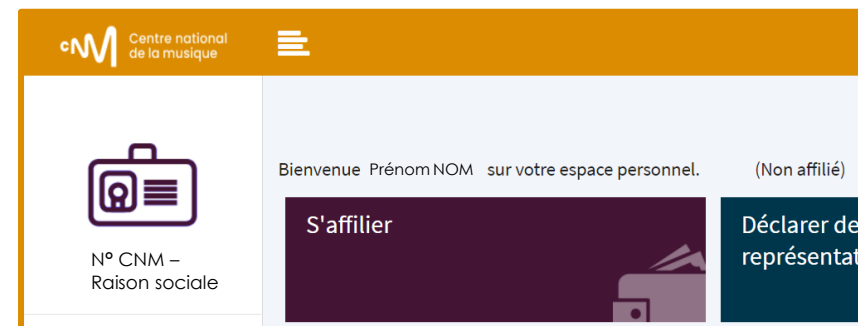


2

Le formulaire d'affiliation via monespacepro.cnm.fr



OU



Le n° CNM sera à indiquer dans tous vos échanges avec les services de l'établissement.

Afin de faciliter le remplissage du formulaire d'affiliation, il est conseillé de préparer et rassembler ces éléments :

Les données à renseigner

Pour les personnes morales

- Le n° de Siret ou RNA, le code INSEE, APE
- La date de création ;
- Un contact administratif, pour les échanges liés à l'affiliation ;
- N° de licence en cas d'activité dans le champ du spectacle vivant, adhésion au SIBIL* ;
- Les données d'emploi CDI, CDD, CDDU et comptables.

Pour les personnes physiques

- La date de début d'activité

Les pièces à fournir

Pour les personnes morales

- Protocole de lutte contre les VHSS signé.
- Employeuses = Attestations de moins de 6 mois des organismes sociaux : URSSAF, AUDIENS, Guichet Unique, Pôle Emploi cinéma spectacle, etc.
- Non-employeuses = Attestation sur l'honneur de non-cotisation aux organismes sociaux en expliquant la raison
- Entreprise = Liasse fiscale, KBIS de moins de 3 mois (ou [INPI](#)) ;
- Association = Bilan et compte de résultat, Déclaration en préfecture et/ou parution au Journal Officiel, Liste à jour des membres du conseil d'administration (datée et signée)
- Collectivité territoriale = PV d'élection du Maire, Compte administratif ou de gestion ;

Pour les personnes physiques

- Justificatif d'identité (seulement pour la 1^{ère} demande – non conservé par le service affiliation)

* Adhésion au [SIBIL](#) (Système d'Information de Billetterie)

Toute personne physique ou représentant légal d'une personne morale détenant une licence d'entrepreneur de spectacle vivant doit avoir au préalable créé un compte sur le Système d'Information de Billetterie (SIBIL) conformément au décret n° 2017-926 du 9 mai 2017.

3

Le formulaire de demande – personne morale

Association, entreprise, entrepreneur individuel, etc.



Formulaire en 4 étapes :



Le bouton « je confirme les informations » s’active quand toutes les sous-parties de l’étape sont validées.
Une coche verte s’affiche une fois le volet confirmé.
À tout moment, vous pouvez mettre la demande d’affiliation en attente.

> Informations sur l'établissement	✓
> Adresses	✓
> Contacts	✓
> Activités & esthétiques	✓

Je confirme les informations

Vous devez confirmer les informations de chaque volet du formulaire avant de passer à l'étape suivante.

3

Le formulaire de demande – personne morale

Etape 1/4 – L'identité - informations sur l'établissement (2/2)



1 Identité
2 Activités musicales et variétés
3 Données économiques et sociales
4 Pièces justificatives

> Informations sur l'établissement ✔

> Adresses ✔

Adresse principale ✎ Modifier ↺ Annuler les modifications

Adresse actuelle Adresse confirmée

Adresse de réception (courrier) + Ajouter ↺ Annuler les modifications

L'adresse de réception est actuellement la même que l'adresse principale.

Je confirme les informations

En cas de modification, un contrôle sera effectué via le KBIS ou la modification en préfecture ou l'Avis au répertoire SIRENE.

1 Identité
2 Activités musicales et variétés
3 Données économiques et sociales
4 Pièces justificatives

> Informations sur l'établissement ✔

> Adresses ✔

> Contacts ✔

⚠ **Information** Pour pouvoir valider votre demande d'affiliation, vous devez obligatoirement avoir désigné un contact comme représentant légal. ✕

Contacts de l'établissement

Civilité	Nom	Prénom	Rep. Légal(e)	Fonction	Référent	Téléphone fixe	Portable	Email	Actions
M		Benjamin	Oui	Gérant	Taxe-Admin-Réf. Espace				🗑 ✎

⏪ < 1 > ⏩

+ Ajouter un contact

Je confirme les informations

3

Le formulaire de demande – personne morale

Etape 2/4 – Activités musicales et variétés (les sous-parties s'affichent en fonction de l'activité exercée que vous aurez renseigné)



Licences entrepreneurs

Licences de votre établissement

Numéro [↑]	Catégorie [↑]	Statut [↑]	Date de dépôt [↑]	Date d'attribution [↑]	Date d'échéance [↑]	Attestation sur l'honneur [↑]	Actions
	Catégorie 2	Validée		03/07/21	03/07/26	Oui	

Adhésion au SIBIL (Système d'Information Billetterie) ?
Attention, toute personne physique ou représentant légal de la personne morale détenant une licence d'entrepreneur de spectacle vivant doit avoir au préalable créé un compte sur le Système d'Information de Billetterie (SIBIL) conformément au décret n° 2017-926 du 9 mai 2017 relatif à la transmission de données relatives aux spectacles organisés par les entrepreneurs de spectacles vivants

Oui Non

La licence d'entrepreneur de spectacle de votre structure doit être valide au moment de l'envoi de votre dossier de demande d'affiliation pour le faire parvenir au service affiliation.

Lieu de diffusion

Votre structure est-elle propriétaire, exploitante ou le diffuseur permanent d'un/dans un lieu de diffusion ? *

Oui Non

Lieux de diffusion

Nom [↑]	Esthétique [↑]	Type de lieu [↑]	Voie [↑]	Ville [↑]	Actions

Festival

Votre établissement est-il organisateur d'un ou plusieurs festivals ? *

Oui Non

Festivals

Nom [↑]	Département [↑]	Esthétique [↑]	Dernière édition [↑]	Actions

Production phonographique & Édition

Vous avez renseigné une activité en lien avec la production phonographique, y'a t-il mention de cette activité dans votre KBIS ?

Oui Non

Vous avez renseigné une activité en lien avec l'édition, y'a t-il mention de cette activité dans votre KBIS ?

Oui Non

Activité à l'international

3

Le formulaire de demande – personne morale

Etape 3/4 – Données économiques et sociales (1/2)



« Egalité femmes-hommes »

- 1 Pour une première demande d'affiliation, l'engagement à respecter le protocole de lutte contre les VHSS doit être signé.
- 2 L'année suivante, lors de la demande de renouvellement d'affiliation, une attestation de fin de formation doit être fournie.

Si la personne représentante légale de la structure ne peut pas se former, elle peut déléguer son pouvoir à un membre de son équipe

3

Le formulaire de demande – personne morale

Etape 3/4 – Données économiques et sociales (2/2)

« Données emploi » et « Compte de résultats/Bilan »



Données Emploi

En 2022, votre établissement a-t-il recours à l'emploi salarié ? * Oui Non

Si oui, état-ce de manière : En quelle année votre établissement a-t-il embauché son premier salarié (année d'émission de la 1ère fiche de paye) ?

Sélectionner une fréquence

En 2022, quelle était la tranche d'effectif salariés de votre établissement ? *

Sélectionner une tranche d'effectif

Nombre de femmes en 2022 * Nombre d'hommes en 2022 * Masse salariale annuelle d'hommes en 2022 * Masse salariale annuelle de femmes en 2022 *

Votre établissement applique-t-il une convention collective ? * Oui Non

Si oui, quelle convention collective ou texte statutaire appliquez-vous ?

Rechercher par (CCN / Libelle)

Nombre d'indépendants (personnes) non salariées en 2022 exerçant leur activité principale au sein de votre établissement :

Si autre, précisez :

Nombre de personnes en contrats aidés en 2022 au sein de votre établissement :

En 2022, votre établissement a-t-il fait appel à des travailleurs handicapés ? * Oui Non

Volume d'emploi pour les années 2021 et 2022

Indiquer l'intégralité des emplois de votre structure. Pour les CDI et les CDD pour surcroît d'activité, merci d'indiquer le nombre d'heures rémunérées. Pour les stagiaires, personnels mis à disposition, bénévoles, indiquer au choix une estimation en nombre d'heures. Pour les CDD dits d'usage (CCDU), préciser si possible les CCDU d'artistes, de techniciens et autres dont les administrateurs de production. Pour convertir les cachets d'artistes en heures, il est suggéré d'appliquer la règle en vigueur pour l'assurance chômage soit : 8 heures par cachet lorsque l'ensemble des cachets couvrent une période d'au moins 5 jours continus chez le même employeur ; 12 heures par cachet soit correspondant à moins de 5 cachets continus chez le même employeur.

	Nombre de personnes		Nombre d'heures		Total des salaires bruts	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Total Emploi CDI + CDD						
dont CDI						
dont CDD						
Total emploi en CCDU						
dont Artistes						
dont Techniciens et Autres						
Stagiaire						
Personnel mis à disposition						
Bénévoles						

Bilan **Compte de résultat**

	2021	2022
BILAN ACTIF		
Actif immobilisé	0 €	0 €
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Actif circulant	0 €	0 €
Total des stocks		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Clients et Comptes rattachés		
Autres créances		
Disponibilité et valeurs mobilières de placement		
Charges constatées d'avance		
Total Bilan Actif	0 €	0 €
BILAN PASSIF		
Capitaux propres	0 €	0 €
Capital social & réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		
Autres capitaux propres		
Dettes	0 €	0 €
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total Bilan Passif	0 €	0 €

Les questions avec un astérisque (*) sont obligatoires

1 Identité 2 Activités musicales et variétés 3 Données économiques et sociales 4 **Pièces justificatives**

▼ Pièces justificatives

Liste des pièces à fournir

Nom du justificatif	Description	Action
Attestations annuelles de paiement de organismes sociaux	Document devant avoir été émis depuis moins de 6 mois. Organismes concernés : URSSAF ; AUDIENS ; Congés spectacles ; Guichet Unique ; Pôle Emploi cinéma spectacle (intermittents). Si vous ne cotisez à aucun organisme social, merci de joindre une attestation sur l'honneur et la raison de cette absence de cotisation.	+ Ajouter un document
Liasse fiscale et/ou le bilan et compte de résultat / administratif / de gestion	Joindre la liasse fiscale et/ou les documents de bilans comptable des 2 derniers exercices clos de votre structure.	+ Ajouter un document
Extrait KBIS	Pour les entreprises immatriculées au RCS. Le document doit avoir été émis depuis de 3 mois.	+ Ajouter un document
Documents égalité	Tout document en lien avec l'engagement au respect du protocole de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles (fichier d'engagement ; justificatifs de formations, etc.) Télécharger le fichier 'Engagement au protocole'	+ Ajouter un document
Autre document	Tout autre document que vous pensez judicieux de joindre à votre demande.	+ Ajouter un document

[Je confirme les informations](#)

La totalité des pièces justificatives à jour doivent être réunies avant d'envoyer votre demande.

Tout dossier incomplet entraînera un temps de traitement supplémentaire et une désaffiliation éventuelle si le dossier ne peut être traité et validé avant la date anniversaire.

Formulaire en 2 étapes :



3

Le formulaire de demande – personne physique

Etape 1/2 – L'identité – informations personnelles



Les informations personnelles sont déjà préremplies via la demande d'espace pro en amont du formulaire d'affiliation.

The screenshot shows the 'Informations personnelles' section of a web form. The fields are pre-filled with data from a previous step. Arrows point from the explanatory text box to the following fields: 'Nom & Prénom', 'Date de début d'activité', 'Email', 'Date de naissance', 'N°SIRET', and 'Fonction'.

Il est impératif de sélectionner dans le menu déroulant du champ Fonction* l'entrée Auteur-compositeur si vous souhaitez faire une demande de bourse auteur, autrice, compositeur, compositrice.

Dans la sous-partie « Activités et esthétiques », vous devez indiquer « Auteurs, compositeurs », car les autres activités sont réservées aux personnes morales (entreprise, association, etc.).

▼ Adresses ✓

Adresse

✎ Modifier

↺ Annuler les modifications

Adresse actuelle


14 GRANDE RUE DU PUIITS DE COURSON
89800 - ST CYR LES COLONS
France

Adresse confirmée

14 GRANDE RUE DU PUIITS DE COURSON
89800 - ST CYR LES COLONS
France
Standard: 0610496501

*Je certifie sur l'honneur être résident fiscal en France en 2024

Pour valider votre affiliation, vous devez cocher la case.



NOTIFICATION D'AFFILIATION

Le CNM est chargé de la perception et de la gestion de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés et d'une mission générale d'encouragement au spectacle vivant dans le secteur des variétés, tel que défini par la réglementation relative à la taxe sur les spectacles de variétés (Loi de Finances Rectificative n°2003 -1312 du 30/12/03).

75013 PARIS

VOS CONTACTS

T 01 83 75 26 79 (14h-17h)
E affiliation@cnm.fr
Retrouvez votre espace privé sur www.cnm.fr
CNM - Service affiliation
151-157 avenue de France 75013 Paris

Paris, le 18/01/2024

Madame, Monsieur

Nous attestons de l'affiliation au CNM jusqu'au **28 janvier 2025** de la structure afin de faire valoir ce que de droit.

Toute entreprise affiliée a l'obligation permanente d'informer spontanément le CNM de tout fait et/ou acte juridique la concernant, et notamment de ceux qui ont une incidence sur les conditions d'affiliation.

Le service affiliation du CNM

VOS RÉFÉRENCES

N°CNM : |
Code d'activation : |
Raison sociale : |

Siège social : |
75013 PARIS

Représentant légal : |
N° de SIRET : |

Centre national de la musique
151-157 avenue de France
75013 Paris T - 01 83 75 26 00
W - www.cnm.fr Établissement Public industriel et commercial, sous tutelle du Ministère de la Culture
immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris n° 882 539 786 00047
Code APE 9002Z - TVA Intracommunautaire n° FR05 882539786

Page 1 sur 1

Vous recevrez ensuite une notification d'affiliation valable 1 an.

Si vous souhaitez que votre structure ne soit pas désaffiliée, il vous faudra envoyer chaque année un nouveau formulaire de demande d'affiliation, au minimum 20 jours ouvrés avant la date anniversaire. À défaut, la désaffiliation vous sera notifiée par courrier au lendemain de cette date.

Pour vous permettre d'anticiper votre mise à jour et son traitement par le CNM, nous rendons le formulaire disponible sur votre espace professionnel 3 mois avant le terme de votre affiliation.

Motifs de refus d'affiliation ou de désaffiliation

- Vous n'exercez pas votre activité en lien avec la musique et les variétés ;
- Votre structure ou vous-même n'êtes pas établi en France ;
- Vous n'avez pas répondu aux relances du CNM dans un délai de 1 mois (cf. [RGA](#)), votre demande pourra être refusée.

Comment contacter le service affiliation ?



Depuis l'espace professionnel CNM

- Menu déroulant à gauche « Contacter le CNM »
- Sélectionner « Admin et Affiliation »



Par mail

- affiliation@cnm.fr (affiliation)
- monespace@cnm.fr (comptes et accès)



Standard téléphonique

- Du lundi au vendredi, de 14h à 17h
- 01 83 75 26 79



RDV téléphonique ou en distanciel

- Tous les mercredis après-midi
- 20 minutes pour être accompagné

Centre national
de la musique

cnm